



RSDE – Recherche des Substances Dangereuses dans l'Eau. Mise en œuvre et enjeux de cette action pour les industriels.

Séminaire gratuit d'information

Paris – jeudi 18 mars 2010

Lieu : **A préciser**

Horaires : **9 heures – 14h30 avec déjeuner**

Programme de la journée :

- ◆ RSDE et aspects juridiques nationaux et européens : obligations des entreprises, périmètres de responsabilités.
Avocat du barreau
- ◆ Mise en place de la surveillance RSDE selon la circulaire du 5 janvier 2009. Eléments techniques, financiers et administratifs.
CARSO
- ◆ Prélèvements RSDE. Les possibilités de l'industriel. Les précautions à mettre en place par le préleveur.
Spécialiste du prélèvement
- ◆ Analyses RSDE. Mise en œuvre; limites de quantification; COFRAC.
CARSO – Bahia NOURI
- ◆ Rapport de synthèse et réduction des flux de substances dangereuses.
Expert Chimie – Marie Claude SCHERRER.
- ◆ Discussions et table ronde
- ◆ Déjeuner

Le programme RSDE – 2nde phase

Les ICPE soumises à l'arrêté du 29 juin 2004 ou récemment créées sont concernées.

L'action se décompose en :

1 – suivi initial : vérifier la présence de substances dangereuses dans les rejets industriels : 6 mesures sur 6 mois.

2 – suivi pérenne : une mesure tous les trimestres pour suivre l'évolution des substances dangereuses dans les rejets.

Renseignements et inscriptions :

CARSO
321, avenue Jean Jaurès
69007 Lyon
E-mail : rsde@groupecarso.com

www.groupecarso.com

Bulletin d'inscription à nous retourner par mail à rsde@groupecarso.com ou par fax au : 04 72 76 16 76

Inscription pour la journée : **Paris 18/03/2010**

PARTICIPANT

Mme, M^{lle}, Mr. :

Prénom :

Fonction exercée :

E-Mail :

Tél. : Fax :

SOCIÉTÉ, ENTREPRISE, ORGANISME

Nom de l'établissement :

Adresse :

.....

Date :

Signature et cachet :